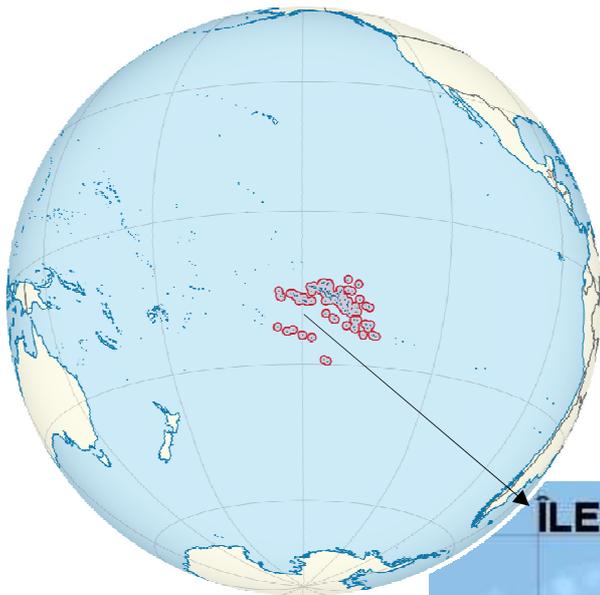


Le code Tamatoa



Source : Wikipedia

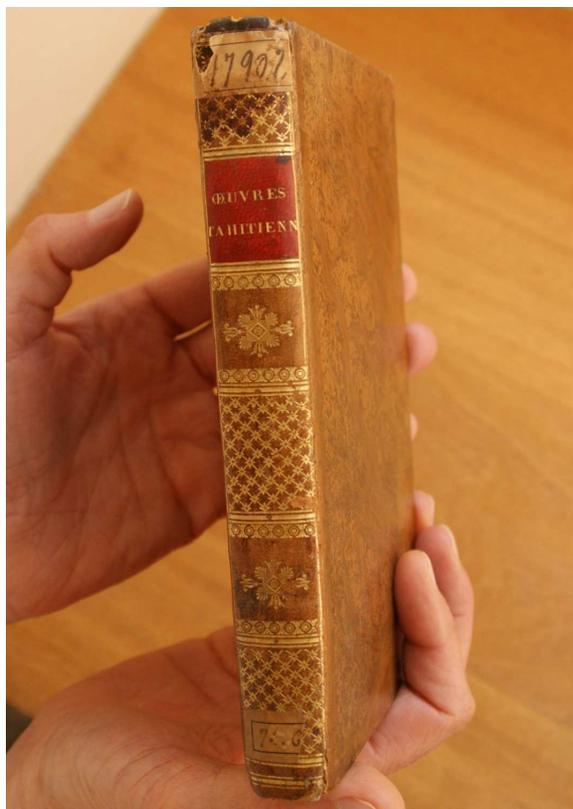


Source : Wikipedia

Le globe terrestre et l'immensité de l'Océan Pacifique. Le code Tamatoa concerne quatre îles de l'archipel des Îles Sous-le-Vent.

Les îles polynésiennes sont une des étapes des grands voyages scientifiques entrepris aux XVIII^e et XIX^e siècles. Pierre-Adolphe Lesson et son frère aîné René-Primevère, tous deux formés à l'école de médecine navale de Rochefort, participent à plusieurs de ces voyages, comme botaniste et naturaliste. René-Primevère est ainsi à bord de la Coquille, lors de son voyage autour du monde de 1822 à 1825.

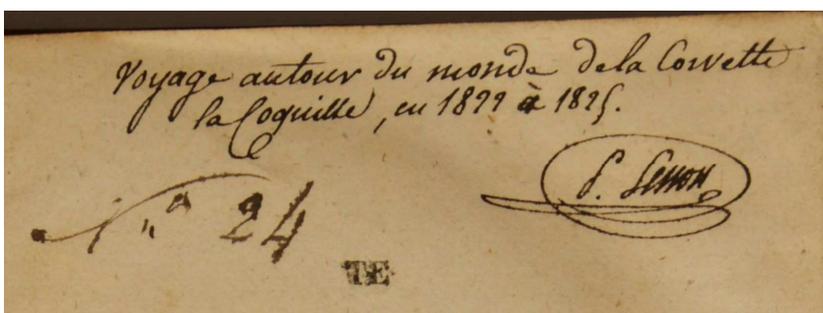
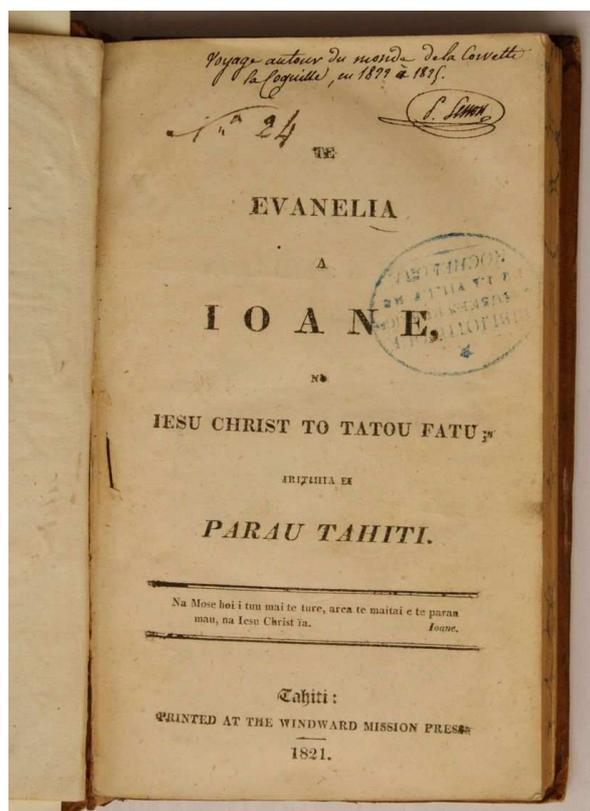
Recueil « Œuvres tahitiennes », numéro d'inventaire 17902



Parmi les livres légués par Pierre-Adolphe Lesson, figure un petit recueil factice intitulé « Œuvres tahitiennes ». Un recueil factice est la réunion de plusieurs documents dans une même reliure. Celui-ci est de petit format, 18 cm sur 11 cm, sa reliure est en cuir et semble datée de la première moitié du XIX^e siècle.

Il a sans doute été composé par René-Primevère Lesson dont le nom figure sur le premier document de ce volume, *Te evanelia a Ioane...*

Les documents du recueil semblent, en effet, avoir été collectés lors du voyage de la Coquille : textes de la bible traduits en tahitien, rapports de 1821 et 1822 réalisés par des missionnaires britanniques, alphabet tahitien édité par la mission...



Parmi ces documents, on trouve une feuille de papier pliée, mesurant 57 cm sur 44 cm : le code Tamatoa.

C'est un des premiers textes de droit polynésien. Il est rédigé en 1820 par Tamatoa, le chef de l'île de Raïatea, sous l'influence des missionnaires protestants britanniques. Ce code se présente sous la forme d'une affiche, imprimée sur les presses de la mission britannique.

Première page du document portant l'ex-libris de René-Primevère Lesson, *Te evanelia a Ioane*, traduction en tahitien de l'évangile de Saint Jean

Fortement inspiré du code élaboré pour Tahiti en 1819, le code Tamatoa est signé par les chefs des îles Sous-le-Vent de Raiatea, Tahaa, Bora Bora et Maupiti.

Il sera suivi en 1822-1823 du code de Huahine, une autre île de l'archipel des îles Sous-le-Vent.

Ces codes constituent une rupture dans l'histoire des sociétés polynésiennes. Ils sont adaptés aux données politiques locales mais fortement imprégnés des préceptes religieux développés par les missionnaires britanniques. Ils permettent ainsi à ces derniers de consolider leur pouvoir sur les populations tout en poursuivant la christianisation.

Les missionnaires d'O-taïti, pour asseoir plus sûrement leur autorité, après avoir asservi l'esprit de divers chefs, avaient lancé, sous le nom de l'un d'eux, leur fameux code de lois, qu'ils firent adopter par Pomaré. Ce document est inconnu en Europe, car il a été imprimé en o-taïtien à Huahène, sur une grande feuille in-folio, signé par huit chefs de Raiatea, cinq de Tahaa, neuf de Borabora et neuf de Naupiti. Son titre est : *Tamatoa, e te arii atoa no Raiatea, e no Tahaa, e no Borabora, e no Naupiti, etc.*¹.

¹ En voici la traduction, faite par M. de Blossville, sur une version anglaise écrite par le sieur Williams, qui parlait parfaitement la langue o-taïtienne. Je possède l'original de ce document devenu très-rare.

Tamatoa, roi, les principaux chefs de Raiatea, de Tahaa, de Borabora et de Maupiti, ayant, par la grâce de Dieu, trouvé convenable de publier les lois suivantes pour être observées dans ces îles, nous souhaitons à vous tous, grâce, merci et prospérité au nom de Dieu.

Les lois qui suivent ont été écrites, pour le public, par David Oire, à la requête du roi et des chefs des îles de Raiatea, Tahaa, Borabora et Maupiti, le 11 mai 1820.

1^o Vous ne tuerez personne.

Il n'y a personne qui puisse tuer aucun de ses enfants mâles ou fe-

Extrait du *Voyage autour du monde entrepris par ordre du gouvernement sur la corvette La Coquille*, de René-Primevère Lesson, 1838, page 437

Dans son livre *Voyage autour du monde entrepris par ordre du gouvernement sur la corvette la Coquille*, paru en 1838, René-Primevère Lesson fait référence au code Tamatoa. Il écrit ainsi qu'il « possède l'original de ce document devenu très rare » et en donne une traduction française intégrale, tirée de la traduction anglaise du révérend Williams. ■

... Cap sur

Dans le cadre du projet de numérisation des manuscrits de Pierre-Adolphe Lesson (1805-1888), mené conjointement par la médiathèque de Rochefort et par le Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie (CREDO, laboratoire CNRS-Université de Provence), la médiathèque s'attaque au catalogage de l'ensemble des livres que Lesson a légué à la ville en 1888.

L'inventaire des manuscrits et quelques documents sur Pierre-Adolphe Lesson sont d'ores et déjà accessibles sur :

<http://lesson.odsas.fr/>

Vous pouvez aussi, dès à présent, consulter sur le catalogue en ligne de la médiathèque les notices d'une centaine d'ouvrages. Il vous suffit de sélectionner dans le menu déroulant l'intitulé **Fonds ancien** et de taper à la suite : **Fonds Lesson**.

Pour avoir la description des documents du recueil factice décrit plus haut, il suffit de taper en titre : **Œuvres tahitiennes**.

Les notices des documents disponibles sur Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF, comportent un lien qui vous permet de visionner directement le document.